



SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OBJET : Fourniture et installation d'une cuve de Chlorite de Sodium.

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service d'une cuve de stockage de chlorite de sodium d'une capacité utile de 4 m³, destinée à alimenter l'installation de production de bioxyde de chlore d'un site de distribution d'eau potable de la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole.

2. Caractéristiques du matériel et prestations souhaitées

Le titulaire devra assurer la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service d'une cuve de stockage de chlorite de sodium d'une capacité utile de **4 m³**, destinée à l'alimentation d'une installation de production de bioxyde de chlore.

L'ensemble des équipements devra être neuf, conforme à la réglementation en vigueur et adapté au stockage d'une solution de chlorite de sodium à 25 %.

2.1 Caractéristiques de la cuve

La cuve de stockage devra présenter au minimum les caractéristiques suivantes :

Capacité utile : 4,0 m³ (95 % de la hauteur utile) ;

Réservoir cylindrique vertical ;

Fond plat et toit plat ;

Fabrication en plaques de PE-100 (polyéthylène haute densité) assemblées par soudure ;

Installation prévue en intérieur sur une dalle plane, horizontale et suffisamment résistante ;

Conception conforme à la directive technique DVS 2205 ou équivalent ;

Durée de vie minimale attendue : 25 ans.

Conditions de fonctionnement

La cuve devra être conçue pour les conditions suivantes :

Fluide stocké : solution de chlorite de sodium (NaClO₂) à 25 % ; densité maximale : 1,25 kg/L ;

Température du produit : jusqu'à 25 °C en fonctionnement normal (35 °C admissible ponctuellement) ;

Température ambiante : jusqu'à 30 °C en fonctionnement normal (35 °C admissible ponctuellement) ;

Fonctionnement à pression atmosphérique.

2.2 Rétention

La cuve devra être équipée d'un bac de rétention intégré ou associé, compatible avec le produit stocké et présentant une capacité conforme à la réglementation en vigueur.

Le bac de rétention sera équipé d'un support permettant l'installation d'un détecteur de fuite.

2.3 Équipements et accessoires

- La fourniture comprendra au minimum les équipements suivants :
- un trou d'homme DN500 étanche aux gaz, fixé sur le toit ;
- une conduite de désaération DN90 avec raccordement adapté ;
- un raccord de remplissage DN50 avec plongeur orienté à 45° ;
- une conduite d'aspiration amovible DN25 traversant le toit, équipée d'un clapet de pied ;
- un raccord destiné à recevoir un capteur de niveau radar ;
- un capteur de niveau radar permettant la mesure continue du niveau de remplissage ;
- un raccord destiné à recevoir un détecteur de débordement ;
- un détecteur de débordement ;
- un détecteur de fuite installé sur le bac de rétention ;
- les relais ou interfaces nécessaires au raccordement des dispositifs de sécurité sur l'automatisme du site ;
- des plaques signalétiques gravées identifiant la cuve de stockage et le bac de rétention ;
- des anneaux ou oreilles de levage permettant la manutention de l'ensemble.
- Un niveau « ficelle » avec échelle graduée

2.4 Conformité réglementaire

Les équipements devront être conformes aux réglementations françaises et européennes applicables, notamment :

- réglementation relative aux équipements destinés au stockage de produits chimiques ;
- réglementation applicable aux installations d'eau destinée à la consommation humaine ;
- marquage CE des équipements lorsque celui-ci est requis ;
- prescriptions des fabricants concernant le stockage du chlorite de sodium.

3. Mise en route

Le titulaire devra réaliser la mise en service des équipements par un technicien.

4. Visite du site

Une visite sur site est obligatoire. Une attestation de visite sera remise directement sur place.

Cette visite aura lieu au plus tard le **15 Septembre 2026 16h30.**

La prise de rendez-vous devra intervenir en amont, et devra être pris par mail auprès de Maximilien GERVOISE – m.gervoise@amiens-metropole.com. – 06.88.39.06.08.

La prise de rendez-vous devra se faire au minimum 72 heures à l'avance.

Adresse du site : Captage de Victorine Autier, rue du bel air, 80000 AMIENS

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

5. Livraison du matériel, garanties et S.A.V

Le matériel sera livré sur le site de captage de **Val de Selle situé Rue de Vers sur Selle 80480 Saleux.**

L'entreprise devra informer Amiens Métropole 48h avant la livraison du matériel.

Les équipements devront être garantis au minimum 24 mois à compter de la livraison du matériel.

En cas d'anomalie ou de dysfonctionnement de l'équipement sur les 24 mois de garantie, le titulaire du marché s'engage à mobiliser un technicien sur site pour la résolution des problèmes rencontrés sous 2 semaines.

6. Contenu du devis

Il est demandé au candidat de bien vouloir répondre à cette consultation sous la forme d'un devis daté, signé et tamponné de l'entreprise faisant apparaître les prix unitaires ainsi que les totaux exprimés en € (HT et TTC). Les prestations seront à réaliser sur le territoire d'Amiens Métropole.

Le délai de validité du devis sera au minimum **de 3 mois** à la date limite de réception des offres.

Cette proposition financière devra reprendre expressément les besoins énoncés ci-dessus et dans le tableau ci-dessous. A défaut, la collectivité se réserve le droit de refuser la proposition du candidat.

	Quantité
La cuve de stockage de chlorite de sodium de 4m3 - un trou d'homme DN500 étanche aux gaz, fixé sur le toit ; - une conduite de désaération DN90 avec raccordement adapté ; - un raccord de remplissage DN50 avec plongeur orienté à 45° ; - une conduite d'aspiration amovible DN25 traversant le toit, équipée d'un clapet de pied - un raccord destiné à recevoir un capteur de niveau radar ; - un capteur de niveau radar permettant la mesure continue du niveau de remplissage - un niveau « ficelle » avec échelle graduée - un raccord destiné à recevoir un détecteur de débordement ; - un détecteur de débordement ; - un détecteur de fuite installé sur le bac de rétention ; - les relais ou interfaces nécessaires au raccordement des dispositifs de sécurité sur l'automatisme du site ; - des plaques signalétiques gravées identifiant la cuve de stockage et le bac de rétention ; - des anneaux ou oreilles de levage permettant la manutention de l'ensemble.	1
Bac de rétention intégré ou associé - un détecteur de débordement	1
<u>Total en € H.T :</u>	-

7. Délais de réalisation des prestations

L'entreprise devra fournir les équipements **sous 12 semaines**, à compter de la signature et réception du bon de commande.

Un rapport devra être remis à la fin de leur mise en service, sous un délai de 15 jours.

8. Jugement des offres

Critères :

1. Valeur financière de l'offre notée sur 90 points.

La note N est donnée par la formule :

$$N = 90 \times (P_{\text{mini}} / P)$$

Avec :

- P mini = offre qui a le prix (prix total € HT) le plus faible
- P = montant de l'offre étudiée

2. Valeur Environnementale notée sur 10 points :

- Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour éviter le suremballage relatif à la livraison

Barème de notation :

Absence d'information	0
Insuffisant(e)	2.5
Moyen(ne)	5
Satisfaisant(e)	7.5
Très satisfaisant(e)	10

9. Echange, dépôt des devis

L'ensemble des échanges relatifs à la présente consultation (questions, dépôt des devis) doivent se faire par le biais de la plateforme des marchés publics : <http://amiens.fr/marchespublics>

10. Pièces à fournir relatives à la candidature

Pièces de la candidature :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

- Un Extrait de Kbis (nominatif) de moins de 3 mois.
- Attestation sur l'honneur relative à l'absence d'interdiction de soumissionner.
- Les attestations de régularité fiscale et de vigilance permettant à l'entreprise candidate à un marché public de prouver qu'elle est en règle concernant sa situation fiscale et sociale.

11. Date limite de réception des devis

Les devis sont à remettre uniquement par voie dématérialisée pour **le 02/10/2026 à 12h00.**